

Direction : Enfance Jeunesse et Sports

Enfance, Jeunesse et Sports

REF : EJS2009018

Signataire : ML/SRC

OBJET : Contrat d'aide financière au titre du dispositif d'investissement Petite Enfance (DIPE) entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la décision de la commission d'action sociale de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine St-Denis en date du 8 Décembre 2006,

Vu le projet de transformation de la halte-jeux de la Maladrerie en multi-accueil avec une extension de 25 places, portant sa capacité totale à 40 places,

Considérant le projet de contrat d'aide financière au titre du dispositif d'investissement Petite Enfance (DIPE) entre la commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Saint-Denis,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le Marie à signer le contrat d'aide financière au titre du dispositif d'investissement Petite Enfance (DIPE) entre la Commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Saint-Denis,

le Maire

J. SALVATOR